

Évolutions monétaires – France • Mars 2018

La décélération des ressources monétaires se poursuit

Depuis septembre 2017, les ressources monétaires résidentes ralentissent de façon régulière et continue (+ 4,6 % après + 5,3 % en février et + 8,9 % en septembre 2017). Cette décélération dans le contexte d'une réduction des achats de titres par la Banque de France au titre de la mise en œuvre de la politique monétaire de l'Eurosysteme, se manifeste surtout par celle des dépôts à vue (+ 8,6 % après + 10,4 % en février et + 15,5 % en septembre). En mars, M2-M1 ralentit également (+ 2,9 %, après + 3,4 % en février). Cela est dû particulièrement aux comptes à terme, les livrets conservant une dynamique presque inchangée.

Après prise en compte des engagements et créances monétaires vis-à-vis du reste de la zone euro, la composante française de l'agrégat M3 ralentit (+ 5,4 %, après + 6,7 %).

France : ressources monétaires des institutions financières monétaires

	Encours (en Mds €) (a)	Taux de croissance annuel (en %) (a)		
		mars-18	janv-18	févr-18
Dépôts à vue	936	11,7	10,4	8,6
= Ressources résidentes incluses dans M1	936	11,7	10,4	8,6
Dépôts à terme ≤ 2 ans	120	1,0	-0,9	-3,1
+ Comptes sur livret	656	4,4	4,3	4,0
= Ressources résidentes incluses dans M2-M1	776	3,9	3,4	2,9
Titres d'OPC monétaires	265	-1,4	-2,0	-4,3
+ Pensions	27	14,0	22,2	44,2
+ Titres de créance ≤ 2 ans	63	-17,7	-13,8	-0,7
= Ressources résidentes incluses dans M3-M2	355	- 3,7	- 2,8	- 1,1
Total des ressources résidentes incluses dans M3	2 067	5,9	5,3	4,6
+ Engagements monétaires bruts vis-à-vis du reste de la zone euro	224	27,0	23,3	16,5
- Avoirs monétaires bruts vis-à-vis du reste de la zone euro	47	8,7	14,8	21,9
= Composante française de l'agrégat monétaire M3 de la zone euro	2 243	7,6	6,7	5,4

(a) Données cvs.

Source et réalisation : BANQUE DE FRANCE – DIRECTION GÉNÉRALE DES STATISTIQUES



Complément

L'encours des avoirs monétaires (hors billets et pièces) est constitué de placements d'une durée inférieure ou égale à 2 ans que les agents détenteurs de monnaie (ménages, sociétés non financières, administrations publiques hors administration centrale, sociétés d'assurance, OPC non monétaires, entreprises d'investissement et organismes de titrisation, pour l'essentiel) détiennent auprès des institutions financières monétaires (établissements de crédit, sociétés de financement, Caisse des dépôts et consignations, OPC monétaires et banque centrale).

Les comptes sur livrets comprennent les livrets A, les livrets de développement durable, les comptes d'épargne logement, les livrets d'épargne populaire, les livrets jeunes et les livrets ordinaires. L'épargne réglementée est en partie centralisée au Fonds d'épargne géré par la Caisse des dépôts et consignations et ne fait ainsi que transiter par les bilans des banques. Les pensions sont des opérations d'achats temporaires de titres par la clientèle (notamment entreprises, assurances et OPC non monétaires). Les titres de créance à deux ans au plus comprennent principalement des certificats de dépôts émis par les banques françaises et souscrits par des clients qui n'ont pas la qualité d'établissement de crédit ou d'OPC monétaire.

Les taux de croissance des encours sont calculés en corrigeant les variations d'encours des effets ne résultant pas de transactions économiques, en particulier des corrections d'erreurs de classement, mais pas des effets de change.

